

Un projet de piste cyclable pour relier la Haute-Garonne à l'Espagne

Lundi 14 novembre, le président du Conseil départemental, Georges Méric, et le vice-président du Conseil Général d'Aran en charge de l'aménagement du territoire, José Antonio Boya Quintana, ont présenté à la presse le projet transfrontalier de piste cyclable "Trans-Garona", qui doit relier la Haute-Garonne à l'Espagne et dont le Conseil départemental est chef de file.

Les deux collectivités ont ainsi décidé de déposer un dossier commun de financement auprès du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France Andorre 2014-2020 (POCTEFA), pour la réalisation d'un tronçon de 28 km reliant les deux territoires en longeant la Garonne, entre Fronsac (Haute-Garonne) et Vielha (Val d'Aran).

Le coût de cet itinéraire est estimé à 3,5 M€, répartis de la manière suivante : 2,5 M€ pour la partie haut-garonnaise qui relie Fronsac à Fos

et 1 M€ pour la partie espagnole qui rejoint Vielha.

L'aide européenne pourrait atteindre jusqu'à 65% du coût total de ce projet, le reste étant financé par les deux collectivités partenaires.

Le dossier de candidature sera déposé en décembre 2016 pour une sélection finale en décembre 2017. Le démarrage des travaux est prévu en 2018 pour une livraison en 2021.

En Haute-Garonne, 110 km du parcours cyclable Garonne, qui relie Toulouse à l'Espagne, ont déjà été réalisés entre Carbonne et Fronsac. Outre le tronçon Fronsac-Fos, qui fait l'objet du dossier de financement POCTEFA, il reste à réaliser la partie entre Marquefave et Portet-sur-Garonne, d'une longueur de 42 km. Par ailleurs, du côté espagnol, la piste cyclable sera prolongée entre Vielha et Salardu.

Le projet Trans-Garona permettra donc de finaliser



Georges Méric et José Antonio Boya Quintana ont signé ce matin la convention concernant le projet de piste cyclable transfrontalier Trans-Garona.

la réalisation du parcours Garonne, de développer les mobilités durables, et de favoriser l'intermodalité, tout en valorisant les territoires traversés d'un point de vue touristique et économique. Cet itinéraire reliera à terme l'estuaire aux sources de la Garonne et créera une nouvelle "véloroute" européenne au cœur du massif pyrénéen.

Il s'inscrit dans le schéma directeur des itinéraires cyclables du Conseil départemental de Haute-Garonne, qui prévoit la réalisation de 280 km d'axes cyclables structurants. A ce jour, 208 km d'itinéraire ont été réalisés sur les 280 km prévus pour un montant d'investissements de 8,9 M€ de la part du Département.